

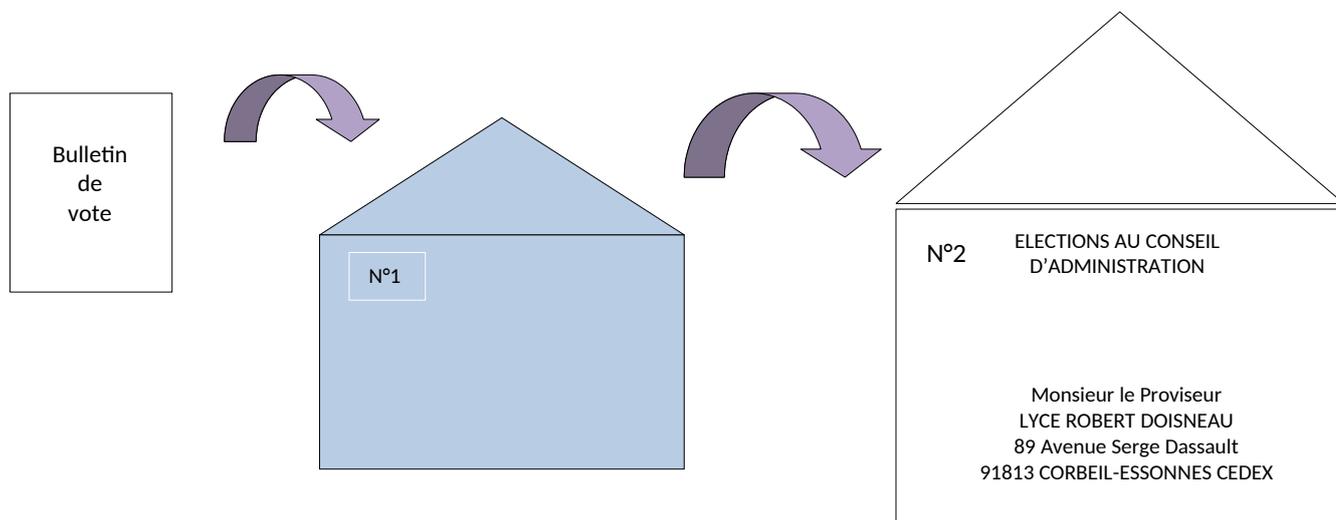
ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES PARENTS D'ÉLÈVES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Matériel de vote:

- Bulletin(s)
- Enveloppe 1 (bleue ou marron)
- Enveloppe 2 (blanche avec adresse de l'établissement)

Comment voter par correspondance ?

- Mettre le bulletin de vote, correspondant à votre choix, dans l'enveloppe 1
Il ne faut rien écrire sur cette enveloppe, ni sur le bulletin de vote
- Mettre l'enveloppe 1 dans l'enveloppe 2
Compléter les renseignements au verso et signer (à déposer ou à envoyer par voie postale)



Au dos, **NOM Prénom et signature** du/des parent(s) électeur(s)

Attention !

**Si le vote arrive après l'heure du scrutin (Samedi 14/10/2023 - 12h), il ne pourra être pris en compte.
Sur le bulletin de vote, il ne faut rayer aucun nom, ni ajouter aucune inscription.**